

REUNION DU 17 AVRIL 2014 – HOPITAL DE CAHORS

ETHIQUE ET CONTRAINTES ECONOMIQUES

Conférence de Madame Florence Taboulet

Les contraintes économiques ont-elles une influence sur l'éthique des soins ?

Textes de référence:

1- Code de santé publique.

- a) Art. 1110-1 CSP: droit fondamental: la protection de la santé doit être mise en œuvre par tous moyens et pour toute personne.
- b) Il faut choisir soins les plus appropriés.

2- Conseil de l'Europe: Les soins les plus appropriés compte tenu des ressources disponibles.

Principes:

- Obligation de moyen dans un contexte donné
- Equité

Ces principes ont un caractère universel : Ethique d'Hippocrate.

Mais il existe des différences dans le temps et dans l'espace: Droit à l'aide à mourir en France et en Belgique.

De même il existe des différences selon les pratiques individuelles des professionnels de terrain.

Et on doit faire la distinction entre "to cure" et "to care".

Le "cure": c'est le soins technique, la stratégie de prise en charge.

Le "care" c'est le savoir faire, l'attention compatissante.

Où trouver les 10% d'économie sur les frais de santé tels que cela est annoncé pour réduire le déficit public?

Des choix seront à faire... (problème du SOLVADI – PMA – Salles de shoot ...).

Mais attention, une trop forte pression financière engendre des dérives (Hôpital de STAFFORD).

A contrario, les contraintes économiques peuvent être un aiguillon pour l'éthique des soins.

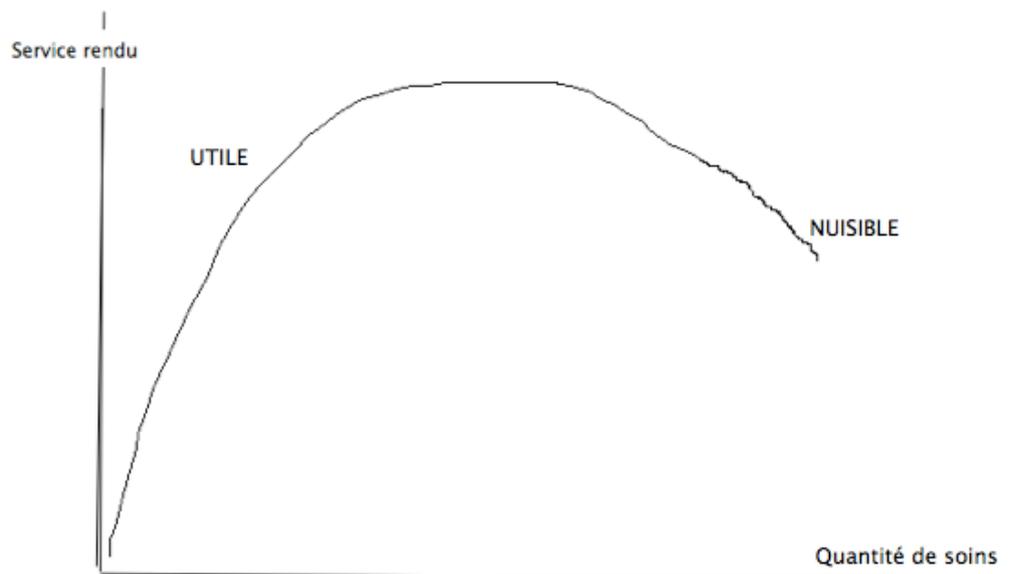
La sécurité sociale a été faite pour occulter les freins économiques aux progrès de santé.

- XIX° siècle: On ne sait pas faire.

- XX° siècle: On ne peut pas faire (pour tous)

- XXI° siècle: On ne veut pas faire (pour tous). Logique de moyens: on ne fait pas tout ce que l'on pourrait faire.

D'où le concept d'enveloppe: déterminer en amont ce qu'il est possible de réaliser.
Prendre en compte les facteurs liés à l'offre et ceux liés à la demande.
Nécessité d'une hiérarchisation des choix en gardant en tête *la loi du rendement décroissant*.



Le service rendu croit puis diminue avec l'augmentation de la quantité de soins

Apports de l'éclairage économique:

Pour les professionnels : appel à l'évaluation des pratiques, à la responsabilité.

Pour les consommateurs: appel à la responsabilité, fin de l'utopie sanitaire, nécessité de protéger sa propre santé.

Effet pervers des modes de tarification :

Primauté de l'intérêt de la structure sur l'intérêt du patient.

Sélection des maladies.

Cure > care.

Détermination des actes, de la durée du séjour en fonction du mode de financement.

Problème de l'indépendance des professionnels / consignes.

Quelques réflexions éthiques - principes clés :

- Recherche des 3 E:
 - Efficacité (technique).
 - Efficience (production de santé au moindre coût).
 - Équité.
- Tout homme – Tous l'homme – Tous les hommes:
 - Pas de discrimination.
 - Prise en compte de toutes les dimensions de la personne.
 - Juste soins sans faire abstraction des besoins des autres.

- En matière de « cure » :
 - Eradiquer les gaspillages et les pratiques inutiles ou peu efficaces.
 - Elimination des pratiques compassionnelles (chimiothérapie ultimes, PMA).
 - Amélioration de la formation à l'économie.
 - Mieux former les professionnels du prix des produits.

- En matière de « care » :
 - Priorité à l'accompagnement.

- Vœux pour modifier les mentalités :
 - Pas de droit absolu.
 - Pas de droit sans obligation.
 - Pas de liberté sans responsabilité.
 - Charte d'Otawa OMS 1986.

>>>>>> <<<<<< >>>>>> <<<<<<

En deuxième partie de cette rencontre, furent présentés différents points de vue sur les contraintes de l'économie sur la santé.

Sont intervenus :

- Madame CASTERAN représentante des usagers (CISS Midi-Pyrénées)
- Le Docteur DEVALLET pour la médecine libérale en Etablissement privé.
- Madame LEDUC pour la FEHAP et les établissements médico-sociaux.
- Madame BALARDY pour l'ASEI
- Le réseau de soins palliatifs ICARE 46

Chacun a essayé de présenter son activité en soulignant l'aspect éthique de son action malgré les contraintes économiques.

Au total il semble bien que l'éthique est l'affaire de tous, aussi bien professionnels de santé que des établissements, aussi bien des libéraux que des membres des structures publiques.

Les contraintes de l'économie peuvent-être une limite aux soins mais elles s'imposent à nous et pas nécessairement de façon négative en nous obligeant à optimiser ces soins et à lutter contre des dérives potentiellement inutiles ou iatrogènes.